

et drogues au sujet des médicaments contrefaits? Je voudrais lui signaler, mais je présume qu'il est déjà au courant, que d'autres confiscations importantes ont été effectuées chez des compagnies qui offrent sur le marché canadien des médicaments contrefaits.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler au député que le ministère étudie le dernier incident en cause à l'heure actuelle et j'espère être en mesure de fournir d'autres détails la semaine prochaine.

M. Forrestall: En examinant la question, je me demande si le ministre recommandera instamment à ses collègues du ministère d'envisager sérieusement la possibilité d'entamer des poursuites judiciaires au sujet de toute l'affaire. Je sais que cet état de choses dure depuis maintenant 7 ou 8 mois.

L'hon. M. Munro: Je signale au député que le ministère est intervenu rapidement lors des incidents antérieurs. Tous les médicaments contrefaits ont été immédiatement retirés du marché, suivant notre désir. A l'égard du dernier incident...

M. Forrestall: Personne n'a été accusé.

L'hon. M. Munro: ...on étudie la valeur des témoignages pour déterminer si une accusation pourrait être étayée. C'est la seule raison du retard.

L'INDUSTRIE

HAMILTON—LE SIÈGE DE L'ACIÉRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. On m'a appris que la Steel Company of Canada déplaçait son bureau principal de Hamilton à Toronto. Le ministre peut-il nous éclairer au sujet de cette question; a-t-il des renseignements à ce sujet?

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne parviens pas à voir l'urgence immédiate de cette question. Si elle est urgente le député pourrait m'en donner avis, et elle pourrait être débattue au moment de l'ajournement.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si autant de députés ont lancé le mot «Règlement» c'est parce que cette question ne relève pas du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

[M. Forrestall.]

M. l'Orateur: C'est encore juste. Le député de Winnipeg-Nord-Centre sait que lorsque la présidence reçoit avis d'une question, celle-ci n'est pas nécessairement acceptée. Elle doit être considérée dans le cadre de l'application du Règlement en général.

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse au premier ministre. Est-il vrai que le gouvernement a réexaminé son impôt de progrès social, qu'il a décidé de lever le plafond de \$120 et qu'il a, de plus, décidé d'introduire un impôt sur les plus-values de capitaux afin de permettre une imposition basée sur des critères libéraux équitables, assurant la justice fiscale...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Broadbent: ...en 1968.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable représentant sait que la Chambre discute le budget en ce moment. C'est le genre de question que l'honorable représentant pourrait poser lorsqu'il interviendra dans les discussions.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Postes en ce jour spécial dans sa vie alors que plusieurs millions de gens s'intéressent aux vignettes des timbres-poste. Le ministre a-t-il pensé à modifier la vignette du nouveau timbre en y ajoutant une bordure noire pour commémorer l'augmentation des tarifs postaux et le budget? (*Exclamations*)

LA PÊCHE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES OCTROIS AUX INDIENS POUR LA CONSTRUCTION DE BATEAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêcheries. La récente proposition visant à accorder des prêts et des subventions aux Indiens de la Colombie-Britannique pour la construction de navires de pêche vient-elle en contradiction avec la décision de réduire les subventions dans le cas des navires en bois?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question me paraît irrecevable. Elle prête à controverse, semble-t-il, et ne saurait être acceptée.